

BULLETIN D'ADHESION 2026/2027

Nom : _____

Adresse : _____

Code postal/Ville : _____

Téléphone ☎ : * _____

Portable ☎ : * _____

Courriel ☞ : * _____

Tarifs adhésions : Entourez votre choix

Individuelle : 15€

Famille* : 25€

*Merci d'inscrire tous les membres constituant votre adhésion (pour les enfants prendre adhésion famille)

Nom	Prénom	Date de Naissance
		__/__/____
		__/__/____
		__/__/____
		__/__/____
		__/__/____
		__/__/____
		__/__/____

Clause sur la réglementation de protection des données personnelles (RGPD)

Les informations personnelles portées sur ce formulaire d'inscription aux activités proposées par l'association culturelle et artistique de Montagny-en-Vexin sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'ACAM. Nous ne traiterons ou n'utiliserons vos données que dans la mesure où cela est nécessaire pour vous informer des activités et actualités de l'association, pour des besoins administratifs.

Vos informations personnelles sont conservées pendant une durée qui ne saurait excéder 3 années, sauf si vous exercez votre droit de suppression des données vous concernant par une demande par mail ou par courrier postal.

Autorisation d'utilisation de mon image

☐ Je n'autorise pas l'ACAM à utiliser l'image d'un des membres de ma famille

☐ J'autorise gracieusement l'ACAM de Montagny en Vexin :

A fixer ou faire fixer, reproduire et publier/diffuser l'image (photo et/ou vidéo) pour son utilisation dans le cadre exclusif des actions de communication.

Les photos ou vidéos prises dans le cadre des activités de l'association pourront être utilisées notamment sur les supports suivants : le site Internet de l'ACAM ; le Facebook de l'ACAM ; dans le cadre de la diffusion à titre gracieux des DVD, supports de vidéo des activités de l'ACAM auprès des partenaires institutionnels de l'association et pour toute campagne d'information publique.

L'ACAM s'engage à ce que mon image ne fasse l'objet d'aucune utilisation dans un cadre commercial et s'interdit de procéder à une exploitation de mon image susceptible de porter atteinte à ma vie privée ou à ma réputation.

La présente autorisation est valable pour une durée de 1 an à compter de la signature de l'autorisation.

Pour toute utilisation envisagée sur un autre support de communication que ceux mentionnés, l'association s'engage à me contacter pour m'en demander l'autorisation écrite préalable.

L'ACAM s'engage par ailleurs à respecter la qualité et l'intégrité des images (photo et/ou vidéo) qui me concernent en cas de recadrage et à toutes les étapes de tournage et de montage.

Je soussigné (e) _____

adhère à l'A.C.A.M. et déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à

le ___ / ___ / ___

Signature :

Aucune adhésion ne sera prise en compte sans le règlement des sommes dues.

ACAM : 3 rue de la Molière 60240 Montagny-en-Vexin. Tel : 03 44 49 98 07

a.c.a.montagny60240@gmail.com

acam-montagny.fr

2026/2027

TARIFS ACTIVITES PAR TRIMESTRE :

A = Montagny/Parnes/Courcelles/Montjavoult/ Vaudancourt/Hadancourt

B = Autres

Activité	Tarif A	Tarif B
Gym pour tous	55 € / trimestre	65€ / trimestre
<u>1/ 2 heure cours individuel</u> - ALTO - BATTERIE - BOMBARDE - CORNEMUSES - DJEMBÉ - FLUTE à bec - FLÛTE irlandaise - FLÛTE traversière - GUITARES - PIANO - PERCUSSIONS - VIOLON - VIOLONCELLE	165€/trimestre	185€/trimestre
<u>ATELIER COLLECTIF</u> FLÛTE à BEC (3 élèves) DJEMBÉ (3 élèves)	75€ /Trimestre	95€ /Trimestre
Jardin Musical	75€ / Trimestre	95€ /Trimestre
Formation Musicale	Obligatoire et gratuit Pour les élèves prenant des cours individuels	Elèves de cours élémentaire et 6 ème

Nom et prénom du participant	Activité	Montant au trimestre Avant réduction	Réduction Quotient familial Habitants de l'Oise	Montant du trimestre	Somme due Pour l'année
Ajouter le montant de l'adhésion					
☐ Demande de reçu (cocher cette case)					TOTAL ANNUEL :

REGLEMENT POSSIBLE:

- ☐ Chèque à l'ordre de A.C.A.M
☐ Espèces (montant)
☐ CB (versement de la totalité)

Complément par votre comité d'entreprise ou coefficient familial : un justificatif est demandé

Aucun chèque ne doit légalement être antidaté

Les règlements doivent impérativement être datés du jour de l'inscription.

Il est possible de faire 4 chèques : 1 chèque pour l'adhésion annuelle et 3 chèques: 1 par trimestre d'activité.